



COMITÉ ASSURER LA GESTION DES EAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 12 AVRIL 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M^e François Bélisle, conseiller municipal et président du Comité
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Dominique Martel, citoyen
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Mme Julia Ayombo Ndombet, ingénieure (arrivée : 15 h 20)
M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (14 h 43 à 16 h 11)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
M. Pascal Brodeur, chef de division – Conception et réalisation (arrivée : 15 h 46)
Mme France Cinq-Mars, directrice générale
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
M. Patrice Gingras, directeur – Génie
Mme Marie-Claude Guérin, spécialiste en eau potable (14 h 41 à 15 h 23)
M^e Alex Hamelin, directeur par intérim – Services juridiques (15 h 21 à 15 h 45)
M. Marc-André Hould, attaché politique
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification (14 h 32 à 14 h 53)
Mme Stéphanie Laurent, spécialiste en environnement (départ : 15 h 40)
M. Jean Mercier, chef de service – Service hygiène du milieu (arrivée : 15 h)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
M. Benoît Plante, coordonnateur – Génie urbain (arrivée : 15 h)
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
M. Luc Tremblay, conseiller municipal

Absences :

Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale et vice-présidente du Comité
M. Simon Boudreau, citoyen

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M^e François Bélisle, président du Comité, à 14 h 40. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M^e François Bélisle demande si les membres du Comité consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M^e Annie Pagé demande l'ajout de deux sujets à la partie confidentielle de la réunion : « Nécessité d'un bassin de rétention d'eau pluviale potentiel au sud de l'A40 près du boulevard des Récollets » et « Gestion des eaux des bassins Rochefort, Thuney et Fusey ». L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2022**

M^e François Bélisle s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 8 mars 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Caractérisation et analyses de la qualité d'eau du réseau de distribution d'eau potable – 2021**

M. Jean Mercier informe les membres qu'une reddition de comptes annuelle doit être faite au Conseil au sujet de la qualité de l'eau potable. Mme Marie-Claude Guérin précise qu'il s'agit d'une obligation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Elle présente le bilan annuel de la qualité de l'eau potable en 2021 en réseau et explique que la Ville de Trois-Rivières compte cinq réseaux, dix réservoirs et deux types d'alimentation en eau : de l'eau de surface et de l'eau souterraine. Elle résume les analyses de laboratoire effectuées pour chacun des réseaux et exigées par le ministère et compare les analyses 2020 et 2021. Elle souligne qu'il y a eu deux avis d'ébullition en raison de la présence d'E. coli dans deux échantillons. Mme Guérin présente ensuite le cumulatif des analyses non ministérielles effectuées par la Ville tous les mois. Soixante-seize avis préventifs d'ébullition ont été émis ainsi que deux avis d'ébullition. M. Éric Angers affirme que le bilan est bon. Mme Guérin indique qu'une tendance à la hausse des nitrates a été observée au cours des dernières années dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine et que l'équipe laboratoire fera un suivi de la situation. M. Dominic Thibault mentionne quant à lui que l'augmentation des chlorures à l'est est préoccupante, mais qu'un plan a été préparé à l'interne afin de contrôler cet enjeu.

6. **Stratégie d'économie d'eau potable (SQEEP)**

M. Jean Mercier explique que la présentation est une reddition de compte au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'année 2020. Mme Marie-Claude Guérin informe les membres du Comité que la Stratégie d'économie d'eau potable rend l'attribution de toute aide financière aux municipalités conditionnelle à l'adoption de mesures d'économie d'eau potable et de réduction de fuites. Cette stratégie a été mise en place puisqu'au Québec, le volume d'eau distribuée par personne est le plus élevé au Canada. Les municipalités doivent s'engager à produire

un plan de l'usage de l'eau, mesurer l'eau distribuée et si cela est nécessaire, mettre en place un programme de détection et de réparation des fuites; produire un état de situation et un plan d'action et adopter une réglementation sur l'eau potable et enfin présenter un rapport annuel sur la gestion de l'eau au Conseil municipal. Mme Guérin présente les résultats du bilan de l'eau 2020 : quantité d'eau distribuée par personne par jour, consommation résidentielle et pertes d'eau. Elle énonce les actions à poursuivre, estimation de la consommation résidentielle (obligation de l'installation de compteurs d'eau si un des objectifs au bilan 2021 est dépassé) et fuites et purges (volume des fuites, écoute des poteaux d'incendie et rapidité d'intervention des fuites). Elle termine sa présentation en énumérant les gestes à poser pour atteindre les objectifs de diminution de la consommation résidentielle et en indiquant que le principal enjeu pour la Ville est d'obtenir des données fiables sur la consommation résidentielle et celle des institutions, commerces et industries en procédant promptement à l'ajout de compteurs d'eau pour avoir des données réelles.

[...]

Levée de la réunion

Il est 16 h 17 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M^c François Bélisle
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités